
Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

EFFET DU MICROCRÉDIT SUR LA PROBABILITÉ D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE

Henri-Bérenger N'CHO N'CHO

*Enseignant-Chercheur, Université Jean Lorougnon GUEDE
de Daloa, Côte d'Ivoire*

*nberenger2000@gmail.com
ncho_berenger@ujlg.edu.ci*

RÉSUMÉ – Le lien entre Microcrédit et l'autonomisation des femmes continue d'être au centre des préoccupations. L'intuition théorique est que le microcrédit peut être un moyen efficace pour corriger les inégalités socio-économiques basées sur le genre. Ainsi, les femmes qui bénéficient de micro-prêts deviennent plus actives économiquement et surmontent les clichés négatifs tendant à les reléguer au second plan par rapport aux hommes, (Guérin, 2002 ; Mayoux, 2007). Pourtant, certains faits démontrent le contraire et les résultats des études sur le sujet ne sont pas univoques. Fort de cela, cette étude tente de vérifier la contribution du microcrédit au processus d'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire à l'aide d'une méthodologie combinant à la fois une approche statistique et économétrique (groupes appariés), sur la base des données issues de l'enquête niveau de vie (ENV 2015). Des résultats obtenus, il ressort globalement que l'accès au microcrédit a eu un impact négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Cela pourrait s'expliquer principalement par les sources d'accès au financement et l'instabilité du secteur d'activité dans lequel ces femmes opèrent.

Mots clés : Microcrédit – Autonomisation - Score de propension

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

1. Introduction

Défini comme étant un crédit de montant modeste et à court terme, consenti généralement à des personnes vulnérables, pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus, le microcrédit a été reconnu comme instrument privilégié de lutte contre la pauvreté par la communauté internationale en 2005. Depuis lors, cette thématique a non seulement

continué à s'inviter dans les débats réunissant les chercheurs de disciplines diverses, mais également à se positionner comme outil de choix dans la stratégie de développement économique des nations. Cette consécration se justifie pour deux raisons principales : La première, est d'ordre théorique. En effet, il est admis que les femmes qui bénéficient de micro-prêts deviennent économiquement actives, surmontent les clichés négatifs tendant à les reléguer au second plan par rapport aux hommes, parviennent de plus en plus à exprimer leurs potentialités parce qu'elles sont décomplexées, (Mayoux, 2007 ; Fonds International de Développement Agricole (FIDA), 2009).

D'un point vu empirique, (Pitt et al., 2006) a montré que le microcrédit permet d'atteindre les ménages pauvres et vulnérables. De même, certains auteurs tels que (Hashemi et al., 1996 ; Asim, 2008 ; Kato et Kratzer, 2013) ont souligné que le microcrédit contribue favorablement à l'autonomisation des femmes, car il donne de la fierté et de la confiance aux bénéficiaires, impulse un nouvel élan aux activités des femmes, renforce le capital respect. Toutefois, (Cheston et Kuhn, 2002) font observer à l'issue de leur étude que le microcrédit n'a pas permis de lever les considérations socioculturelles qui confinent les femmes dans leurs devoirs traditionnels en les maintenant dans la soumission aux hommes dans le foyer.

Comme l'on peut s'en rendre compte au travers de cette littérature riche et variée, le débat sur la contribution du microcrédit à l'autonomisation des femmes n'est pas nouveau. Seulement, la décision de se pencher encore sur cette problématique se perçoit à deux niveaux : D'un côté, il ressort que les travaux empiriques réalisés sur la capacité du microcrédit à rendre les femmes autonomes n'ont pas abouti à une conclusion univoque. De l'autre côté, l'on a pu noter à notre connaissance que très peu d'études se sont penchées sur cette problématique en Côte d'Ivoire, quand on sait que les femmes sont très impliquées dans l'entrepreneuriat malgré des freins culturels qui tendent à les confiner aux tâches ménagères, et que la majorité d'entre elles éprouvent des difficultés à obtenir un crédit (11 points par rapport à celui des hommes) selon le rapport de l'Agence de promotion de l'inclusion financière (API) de 2018.

Dans cet environnement marqué par la grande proportion des femmes d'être au chômage (54,2%) par rapport aux hommes (32,8%), combinée avec leur vulnérabilité accrue (plus de deux tiers occupent un emploi vulnérable (68 %) et 47,4% d'entre elles sont pauvres, selon rapport de de l'enquête nationale de la situation de l'emploi et du travail des enfants 2016). Ainsi, la réflexion que nous proposons s'articule autour facteurs influençant la capacité du microcrédit à atteindre sa cible dans la mesure où les études antérieures n'ont pas pu établir un lien clair, et aussi à cause du contexte particulier de la Côte d'Ivoire. Ce manque de consensus nous conduit donc au questionnement suivant : Quelle sont les critères déterminants pour obtenir un microcrédit ? Quel est l'impact de l'accès au microcrédit sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Cette étude se propose donc d'analyser l'impact de l'accès au microcrédit des femmes sur leur probabilité d'autonomisation. De manière spécifique, il est question dans un premier temps d'analyser les déterminants de l'accès au microcrédit des femmes en Côte d'Ivoire. Dans un second temps, il s'agit de mesurer l'impact de l'accès au microcrédit des femmes sur leur processus d'autonomisation.

Le postulat de base de cette recherche est que le microcrédit tend à amélioration de niveau d'autonomisation des femmes qui y ont accès. Afin de répondre aux objectifs prédéfinis, la suite de ce travail est organisée comme suit : la seconde section présente une brève revue de la littérature sur la relation entre le microcrédit et l'autonomisation des femmes. La section 3

expose la méthodologie et les variables utilisées pour conduire l'étude. Les résultats des estimations sont analysés dans la section 4. La dernière section (section 5) sera consacrée à la discussion des résultats. L'étude s'achève par une conclusion assortie des recommandations de politiques économiques.

2. Revue de littérature

Le concept d'autonomisation renvoi au processus par lequel des individus ou des groupes vulnérables, qui n'ont, au départ, pas ou peu de pouvoir, s'affirment, se renforcent et deviennent capables de faire des choix qui affectent leur existence. Ce processus peut être influencé par plusieurs facteurs dont l'accès aux microcrédits. Dans la littérature, la relation entre microcrédit et autonomisation des femmes a été abordée selon diverses approches aussi bien selon l'angle théorique qu'empirique.

D'un point de vue théorique, il est admis que les effets du microcrédit sur les femmes bénéficiaires se perçoivent à plusieurs niveaux. Au niveau économique par exemple, le microcrédit permet aux femmes porteuses de projets d'être économiquement actives, d'acquérir plus d'influence aussi bien dans leur ménage que dans la communauté à laquelle elles appartiennent. De plus, le succès découlant de leur implication accrue dans les activités génératrices de revenus devraient non seulement contribuer à lever les clichés négatifs tendant à les reléguer au second plan par rapport aux hommes mais encore de leur permettre de s'affranchir de nombreuses contraintes socioculturelles. Au niveau familial, les revenus générés par les activités financées grâce aux microcrédits devraient les aider à contribuer davantage à la couverture des charges du ménage. Au plan légal, les services connexes fournis par les institutions de microfinances (IMF) favorisent une meilleure diffusion des droits des femmes et des enfants dans la communauté. Au regard de leurs succès économiques, certaines femmes pourraient même devenir très influentes au point de s'impliquer dans la vie politique de leur communauté. Finalement, au niveau psychologique, l'accès au crédit des femmes est de nature à libérer leurs potentialités, à les décomplexer surtout lorsqu'elles sont convenablement encadrées. Toutes choses qui forcent l'admiration et le respect de l'entourage, car dit-on « qu'une femme qui ne quémande pas est davantage respectée » (Guérin, 2002).

D'un point de vue empirique, il faut noter que de nombreuses études se sont penchées sur l'analyse des effets du microcrédit sur l'autonomisation des femmes sans toutefois aboutir à une conclusion univoque. Certaines aboutissent à un lien positif. D'autres à un effet négatif, lorsqu'une dernière catégorie parvient à conclure à un effet neutre.

Au titre des travaux qui concluent à un lien positif, figurent ceux de (Hashemi et al., 1996 ; Pitt et Khandker, 1998 ; Swain et Wallentin, 2007). Ces auteurs montrent que l'accès au microcrédit confère aux femmes bénéficiaires une grande propension de mobilité et leur permettent de contribuer davantage aux dépenses du ménage. De leur côté, (Pitt et al., 2006) concluent que le microcrédit donne aux femmes un meilleur accès aux ressources économiques et financières. Pour (Cheston et Kuhn, 2002), l'accès au microcrédit, assorti de formations spécifiques, impulse un nouvel élan aux activités des femmes à travers l'amélioration des relations avec la clientèle et les fournisseurs, une meilleure planification de leurs activités et de la tarification. Selon (Kabeer, 2001 ; Cheston et Kuhn, 2002), les femmes bénéficiaires éprouvent beaucoup de fierté et de confiance parce qu'elles arrivent de plus en plus à satisfaire leurs petits besoins sans recourir à leurs époux et à faire face aux dépenses d'éducation des enfants à partir de leurs propres revenus. Elles sont également plus sensibles à l'éducation des filles et répartissent plus équitablement les travaux domestiques entre les filles et les garçons (Cheston et Kuhn, 2002).

Elles participent en toute autonomie et sans aucune pression de leur époux ou de la famille aux élections nationales pour élire les candidats de leur choix (Basher, 2007) et certaines parviennent même à obtenir des postes politiques au niveau local (Ahmed, 2004). Toutes ces externalités positives induites par l'accès au microcrédit renforcent la respectabilité et l'influence des femmes au sein de la communauté avec des implications significatives sur leur degré d'autonomisation.

Cependant, à la différence des auteurs ci-dessus, (Mayoux, 2007 ; Guérin, 2002) indiquent que la microfinance peut dans certains cas avoir des impacts négatifs sur les bénéficiaires. Selon eux, ces effets relèvent essentiellement de la saturation du marché local, et du surendettement de l'emprunteur. Le premier effet survient lorsque l'offre de microcrédits est principalement orientée vers une activité dans un environnement incertain et instable où le risque de saturation des marchés locaux est élevé, (Guérin, 2002). De son côté, (Mayoux, 2007) indique que le phénomène s'observe aussi sur les marchés urbains, où la croissance rapide des programmes de microfinance participe à la saturation du marché en activités « féminines », provoquant une chute du profit. Quant au second effet, il se survient lorsque l'emprunteur se voit dans l'obligation de contracter plusieurs prêts auprès de différents prêteurs (surtout auprès des usuriers locaux) dans le but de rembourser leurs microcrédits déjà obtenus. Cette spirale ne fait qu'accroître le risque de surendettement.

Au-delà des effets contrastés révélés par les travaux précédents, d'autres auteurs tels que (Guérin et Palier, 2005 ; Asim, 2008 ; Khandker et al., 2008 ; Duflo et Parienté, 2009 ; Roodman et Morduch, 2009) font observer que les effets sont ambigus non seulement dans certains contextes et mais aussi auprès de certains groupes sociaux spécifiques. Pour eux, le microcrédit n'a pas d'effet sur le pouvoir de négociation des femmes dans le ménage dans des domaines majeurs se rapportant aux enfants, à la santé, à l'économie et à la mobilité sociale. De leur côté, (Cheston et Kuhn, 2002) font remarquer que des préoccupations essentielles restent entières quant au pouvoir du microcrédit à favoriser l'autonomisation des femmes. Leur étude révèle que le microcrédit n'a pas permis de lever les considérations socioculturelles qui confinent les femmes dans leurs devoirs traditionnels et les maintiennent dans le respect et la soumission aux hommes dans le foyer. Pis, cela a conduit certains chefs de famille hommes à réduire volontairement leurs contributions habituelles aux charges familiales après que les affaires de leurs épouses aient prospéré, ce qui est de nature à accroître la pression financière sur les femmes.

Certes, ces études n'aboutissent pas à un consensus sur les effets du microcrédit sur l'autonomisation des femmes. Néanmoins, elles nous enseignent que bon nombre d'entre elles peuvent se concilier sur certains points, à condition d'observer quelques précautions d'ordre méthodologique et conceptuel, (Kabeer, 2001).

3. Méthodologie

La présente section s'attèle d'abord à présenter les variables mobilisées pour l'étude ainsi que la source d'où elles ont été extraites. Ensuite, elle expose la méthode d'estimation retenue pour l'estimation des variables.

3.1. Présentation et sources des données

Dans ce travail, les variables utilisées sont de trois ordres : Il y'a la variable de traitement, les variables d'appariements et la variable de résultat. La typologie des variables est résumée dans le tableau ci-après.

3.1.1. Présentation des variables

Type de Variables	Description de la variable	Nature de la variable
Variable de Traitement	Accès ou non au microcrédit	Discret (1=oui, 0= non)
Variables d'Appariements	Appartenance à une association	Discret (1=oui, 0= non)
	Situation matrimoniale (célibataire)	Discret (1=oui, 0= non)
	Milieu de résidence (rural)	Discret (1=oui, 0= non)
	Age du bénéficiaire	Continue
	Age au carré du bénéficiaire	Continue
	Niveau d'instruction (secondaire)	Discret (1= oui, 0= non)
Variables de résultats	Indice composite d'autonomisation	Continue

Source : auteur à partir de l'ENV, 2015

Les dimensions de l'autonomisation retenues pour cette étude sont :

- **Alphabétisation et niveau d'éducation** : niveau d'instruction, Indicateur d'alphabétisme.
- **Responsabilités sociales et conditions de vie** : Possession d'un téléphone dans le ménage, Possession d'une maison, Possession d'une maison de location, Possession d'un terrain non bâti, possession des terres cultivables.
- **Participation et droits politiques** : Participation à une association religieuse, Participation à une association professionnelle, Participation à une association politique, Participation à une association familiale.
- **Participation et les droits culturels** : Accès à la radio, Accès à la télévision, accès à internet.

3.1.2. Source des variables

L'échantillon de cette étude constitué de 2 445 femmes chefs de ménages proviendra de l'enquête niveau de vie (ENV 2015). C'est une enquête qui est réalisée en Côte d'Ivoire par l'Institut National de la Statistique (INS) vise à mesurer les différentes dimensions de la qualité de la vie des individus vivant dans ce pays.

3.2. Méthode d'estimation

La démarche méthodologique retenue pour cette étude se décline comme suit : Dans un premier temps, il est question de construire un indice composite d'autonomisation qui résume les dimensions couvertes par cette variable en un indicateur unique. Plusieurs méthodes existent

pour sa construction dont l'approche d'entropie et l'approche d'inertie. Dans le cadre de cette étude, la construction de l'indicateur composite a été réalisée selon l'approche d'inertie notamment par l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM). Les variables qui sont utilisées pour estimer cet indicateur composite sont des variables binaires prenant la valeur 1 si le ménage possède l'attribut et la valeur 0 si non. L'étude s'est inspirée de la méthodologie déjà utilisée dans plusieurs travaux effectués notamment ceux de (Ki, 2005 ; Ayadi et al., 2007). Ici, l'objectif est de résumer l'information apportée par ces indicateurs qualitatifs en un seul indicateur quantitatif. La forme fonctionnelle de l'indice est:

$$ICAUTO_i = \sum_{j=1}^J \gamma_j I_{ji} \quad (1)$$

I_{ji} est l'indicateur primaire j ($j=1;J$) pour l'individu i ($i=1;N$) ; γ_j est le poids attribué à l'indicateur j dans la calcul de l'indice composite ICAUTO de l'individu j .

Afin de construire un contrefactuel pour chaque bénéficiaire, nous utilisons les informations disponibles sur les femmes n'ayant pas bénéficié de microcrédit dans l'optique de débarrasser l'estimation de tout biais potentiel. Ces contrefactuels seront obtenus à partir d'une régression logistique sur la base du score de propension de chaque femme de bénéficiaire du microcrédit selon les caractéristiques observables. En s'appuyant sur le modèle causal d'impact de (Rubin, 2006), l'effet causal du traitement Y_i pour l'individu i , se définit de la manière suivante :

$$\Delta_i = Y_i^1 - Y_i^0 \quad (1)$$

où : Δ_i est l'effet de traitement i , où $i=1,2,\dots,N$; Y_i^1 et Y_i^0 des variables qui décrivent le niveau d'autonomisation des femmes conditionnellement à l'accès ou non au crédit.

Afin de capter les effets du traitement moyen sur le traité, l'équation (1) est modifiée de la manière suivante :

$$\Delta_{ATT} = E[Y_i^1 - Y_i^0 | T_i = 1] = E(Y_i^1 / T_i = 1) - E(Y_i^0 / T_i = 1) \quad (2)$$

Où : $E(Y_i^1 / T_i = 1)$ est la différence entre le résultat attendu avec et sans traitement pour les femmes bénéficiaires. $E(Y_i^0 / T_i = 1)$ est le résultat hypothétique qui aurait résulté si les femmes n'avaient pas bénéficié de crédit.

Ensuite, le calcul de l'effet moyen de traitement sur les traités (ATT) est effectué à partir deux estimateurs notamment la méthode du plus proche voisin et la méthode du kernel matching. Enfin, le test de (Rosenbaum, 2002) est fait en vue d'analyser la sensibilité des estimateurs à la présence des caractéristiques inobservables et de vérifier la robustesse des résultats.

4. Résultats et Discussions

La présente section est organisée en deux parties. Dans un premier temps, il est question de faire une analyse descriptive. Dans un second temps, une analyse économétrique.

4.1. Analyse statistique

De l'analyse des résultats, il ressort que 30,41 % des femmes bénéficiaires d'un microcrédit appartiennent à une association contre 69,59 n'appartenant à aucune association. Aussi, faut-il préciser qu'environ 18% des femmes de notre échantillon sont membres d'une association contre 82%, (confère annexe 1.1). Cela dénote du fait que les femmes en Côte d'Ivoire dans leur grande majorité sont soumises à de fortes pressions et des préjugés de toutes natures ce qui les oblige à rester en marge de certaines activités telles qu'appartenir à une association. L'analyse de l'annexe 1.2 montre que le milieu de résidence n'a aucun effet sur la probabilité d'un individu de bénéficier d'un micro-prêt. Il faut noter qu'environ 53% des femmes de notre échantillon habitent en milieu urbain. En revanche, il faut souligner que près de 65% des femmes bénéficiaires du microcrédit n'ont aucun niveau d'instruction. Ce résultat confirme l'intuition selon laquelle les microcrédits sont destinés à une catégorie de la population

notamment les plus pauvres dans le but de leur apporter des ressources pour le financement de leurs projets (confère annexe 1.3). Notons par ailleurs que ces bénéficiaires exercent en grande partie dans le secteur informel (84,87%) et que la probabilité d'un requérant d'avoir accès au microcrédit diminue avec l'évolution de son âge, (voir l'annexe 1.4 et 1.5). Par ailleurs, les données issues de l'estimation suggèrent que la tranche d'âge comprise en 25 et 34 ans cumule près de 31,03% d'accès au crédit contre 21,92% et 12,56% respectivement pour les tranches d'âge comprise en 35 et 44 ans et moins de 25 ans. Au-delà de tout ce qui précède, il faut souligner que l'offre de crédit provient en grande partie des particuliers (environ de 68%) suivie des banques (6,45%) et des institutions de crédit (0,92%). Ces faits témoignent de la difficulté des femmes d'avoir accès aux microcrédits auprès des structures classiques de crédit pour le financement de leurs activités. Elles sont contraintes de se tourner vers les particuliers et plus probablement vers les usuriers pour obtenir des fonds à des taux allant souvent du simple au triple, à défaut s'organiser en tontines. Cela n'est pas sans conséquence dans la mesure où les emprunts auprès des usuriers et autres particuliers peuvent entraîner une spirale de surendettement des bénéficiaires. Ces résultats corroborent ceux de (Mayoux, 2007).

4.2. Analyse économétrique

Les contrefactuels pour les femmes bénéficiaires ont été obtenus à partir du modèle de régression logistique sur la base du score de propension de chaque femme de bénéficiaire du microcrédit selon les caractéristiques observables. Ceci a permis d'identifier les facteurs essentiels d'accès au microcrédit des femmes. Il s'agit du milieu de résidence, la classe d'âge et la situation matrimoniale. En effet, le statut de bénéficiaire du microcrédit est positivement influencé par la résidence en milieu rural, l'âge du bénéficiaire compris entre 25 et 34 ans, le fait que le bénéficiaire soit marié, qu'il appartienne à une association et qu'il soit instruit. Notons que la probabilité d'obtenir le microcrédit diminue si l'âge du bénéficiaire est inférieur à 25 ans et lorsque son âge est supérieur 35 ans, (voir annexe 2.1). Les résultats présentés dans l'annexe 2.2 montrent que l'appariement de l'échantillon par la méthode du score est effective et de bonne qualité car il élimine énormément la dissemblance entre les femmes bénéficiaires du microcrédit et celles qui n'en ont pas bénéficié. En outre, pour les différentes estimations, la restriction au support commun est validée par les données. Ceci assure que pour chaque femme bénéficiaire, il existe au moins une femme non bénéficiaire avec un score de propension proche (voir annexe 2.2).

Le tableau 1 révèle que l'effet du microcrédit sur la probabilité d'autonomisation globale est significativement négatif allant de -1,107 à -0,044. Ces résultats abordent dans le même sens que (Mayoux, 2007 ; Guérin, 2002). La justification de cet effet pourrait se trouver dans la source de financement de ces prêts. L'analyse statistique a fait observer que les particuliers sont les principales sources des microcrédits en comparaison aux structures classiques dédiées pour cette activité. Et, dans l'hypothèse que les taux de remboursement des prêts consentis sont très élevés, les bénéficiaires étant de nature pauvres peuvent se retrouver dans l'incapacité de remboursement. Par conséquent, elles subissent des pressions énormes de la part de ces derniers et même dans certains cas, ces derniers saisissent des biens des débiteurs pour se rendre justice. Ce contexte d'instabilité financière et sociale agit négativement sur la probabilité des femmes d'être autonomes. Aussi, le fait que la majeure partie des bénéficiaires opèrent dans le secteur informel pourrait justifier cet effet négatif. Près de la moitié des bénéficiaires (45%) sont occupés dans les activités agricoles contre (19%) dans le commerce. Les effets néfastes du changement climatiques au niveau de l'agriculture combinés aux fluctuations des cours de matières premières agricoles peuvent constituer une justification au fait que les débiteurs ne soient pas en mesure d'honorer leurs engagements auprès de leur créancier.

Tableau 1 : Accès au microcrédit et probabilité d'autonomisation des femmes

Méthodes	ATT	écart-types	t-student
plus proche voisin	-0,058	0,021	-2,772
Méthode du radius	-0,107	0,021	-5,200
Méthode de stratification	-0,044	0,016	-2,818
Méthode du kernel	-0,077	0,016	-4,775

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

5. Conclusion

Cette étude s'est employée à appréhender l'impact du microcrédit sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur la base des données disponibles dans le cadre de l'enquête niveau de vie ENV 2015.

L'approche méthodologique adoptée pour mesurer l'impact du microcrédit sur la probabilité d'autonomisation des femmes inspirée des travaux de (Rosenbaum et Rubin, 1983 ; Rubin, 2006 ; Abadie et Imbens, 2006) est la méthode des groupes appariés.

Des résultats obtenus, il ressort globalement que l'accès au microcrédit a eu un impact négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Cela pourrait s'expliquer d'une part par les conditions d'accès au financement et l'instabilité du secteur d'activité dans lequel ces femmes opèrent. D'autre part, cet effet négatif pourrait se justifier par le fait que la quasi-totalité des prêts contractés par les femmes proviendrait de l'épargne des personnes physiques particulières notamment des usuriers et non des circuits classiques de crédit.

Les recommandations à l'issue de ce travail sont les suivantes :

- Les gouvernants gagneraient à accompagner le processus d'autonomisation des femmes par la mise en place de véritables structures de microcrédits ;
- Les gouvernants devraient garantir une offre de microcrédit diversifiée et assouplir les conditions d'accès;
- Les gouvernants devraient encadrer les femmes dans la gestion des fonds octroyés par des formations spécifiques.

Annexes 1 : Résultats de l'analyse statistique

Annexe 1.1 : Répartition des femmes bénéficiaires selon le critère d'appartenance à une association

Etre membre d'une association	Bénéficiaires d'un crédit (%)		Total
	Non	Oui	
Oui	16,78	30,41	17,99
Non	83,22	69,59	82,01
Total	100,00	100,00	100,00

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexe 1.2 : Répartition des femmes bénéficiaires selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Bénéficiaires d'un crédit (%)		Total
	Non	Oui	
Urbain	53,06	49,31	52,73
Rural	46,94	50,69	47,27
Total	100,00	100,00	100,00

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexe 1.3 : Répartition des femmes bénéficiaires selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Bénéficiaires d'un crédit (%)		Total
	Non	Oui	
Aucun	66,38	64,52	66,22
Primaire	15,39	13,36	15,21
Secondaire	15,31	21,20	15,83
Supérieur	2,92	0,92	2,74
	100,00	100,00	100,00

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexe 1.4 : Répartition des femmes bénéficiaires selon le secteur institutionnel

Secteur institutionnel	Bénéficiaires d'un crédit (%)		Total
	Non	Oui	
Secteur formel	7,41	15,13	8,13
Secteur informel	92,59	84,87	91,87
	100,00	100,00	100,00

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexe 1.5: Répartition des femmes bénéficiaires selon la tranche d'âge

Tranche d'âges	Bénéficiaires d'un microcrédit (%)		Total
	Non	Oui	
15-24ans	24,48	12,56	18,52
25-34ans	32,61	31,03	31,82
35-44ans	17,79	21,92	19,855
45-54ans	12,11	17,74	14,925
55-64ans	7,16	12,06	9,61
65 et +ans	5,86	4,68	5,27

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexe 1.6: Répartition des femmes bénéficiaires selon l'organisme prêteur

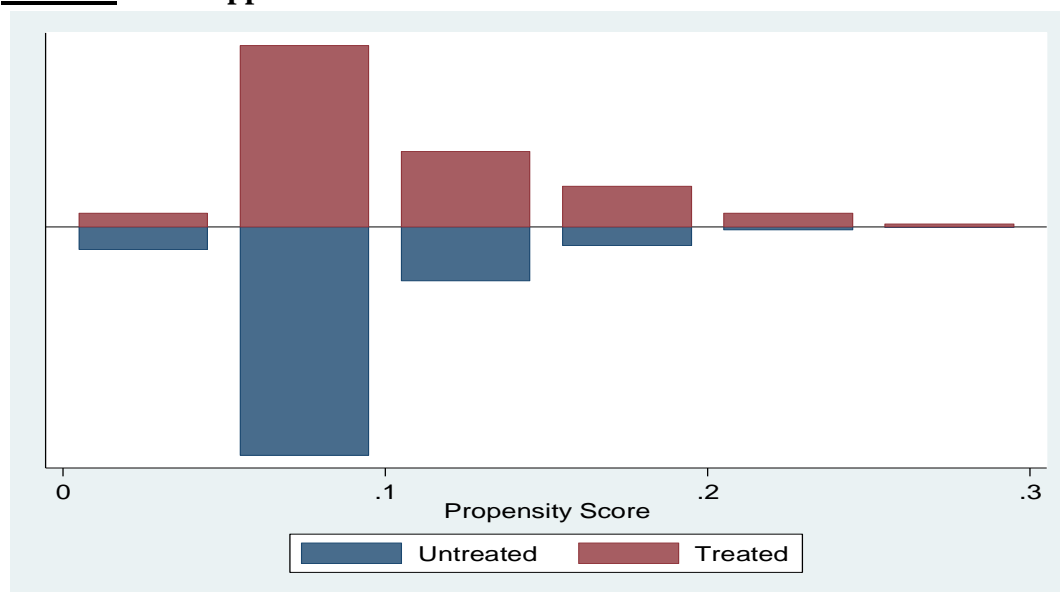
Organismes prêteurs	Bénéficiaires d'un microcrédit (%)
Banque	6,45
Institution de crédit	0,92
Fonds sociaux	0,46
Coopec	2,30
Autres IMF	1,38
Tontine	4,15
Particulier	67,74
Coopérative/GVC	4,15
Autres	12,44
Total	100

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexes 2 : Résultat des régressions économétriques**Annexes 2.1 : Modèle logistique pour l'estimation du score de propension**

VARIABLES	Coefficients logit	Effets marginaux
Age du bénéficiaire	0,0681** (0,0292)	0,00542** (0,00233)
Age du bénéficiaire au carré	-0,000747** (0,000308)	-5,94e-05** (2,47e-05)
Association	0,735*** (0,160)	0,0585*** (0,0129)
Niveau d'instruction	0,480** (0,187)	0,0382** (0,0150)
Milieu de résidence	0,257* (0,147)	0,0204* (0,0117)
Constant	-4,091*** (0,655)	
Observations		2 445
LR chi2(5)		36,46
Prob > chi2		0,0000
Pseudo R2		0,0249

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Annexes 2.2 : Support commun

Source : auteur à partir de l'enquête ENV 2015

Avec « Propensity score » qui signifie score de propension, « Treated », observations traitées et « Untreated », observations non traitées

Références Bibliographiques

- Abadie, A. et G. Imbens. 2006. « Large Sample Properties of Matching Estimators for Average Treatment Effects », *Econometrica*, 74 (1): 235-267.
- Ahmed, S. 2004. « Microcredit in Bangladesh: Achievements and Challenges », *Palli Karma-Sahayak Foundation*: 1-14.
- Asim, S. 2008. « Evaluating the Impact of Microcredit on Women's Empowerment in Pakistan », *CREB Working Paper*, (2-9): 1-57.
- Ayadi, M., N. Chtoui et A. E. Lahga. 2007. « Pauvreté et inégalités en Tunisie: une approche non monétaire », *Cahier de recherche PMMA 2005-2007*.
- Basher, A. 2007. « Empowerment of microcredit participants and its spillover effects: evidence from the Grameen Bank of Bangladesh ». *Journal of Developing Areas: Tennessee State University College of Business*, 40 (2): 173-183.
- Cheston, S. et L. Kuhn. 2002. « Empowering Women through Microfinance », dans S. Daley-Harris, ed. *Pathways Out of Poverty: Innovations in Microfinance for the Poorest Families*: Bloomfield, Kumarian Press: 167-228.
- Duflo, E. et W. Parienté. 2009. « Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance », Secteur Privé et Développement dans la Revue de PROPARCO. *Quel équilibre entre soutenabilité financière et enjeux sociaux dans le secteur de la microfinance ?*, (3) : 10-12.
- Fonds International de Développement Agricole. 2009. « L'égalité des sexes et la microfinance rurale : Atteindre et autonomiser les femmes », Guide à l'intention des spécialistes, :1-81.
- Guérin, I. 2002. « Microfinance et Autonomie Féminine », *Organisation Internationale du Travail, Programme Finance et Solidarité, Document de travail* (32) :1- 69.
- Guérin, I. et J. Palier. 2005. « Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ? », *ADA Dialogue*, (37) : 27-34.
- Hashemi, S., S. M. Schuler et A. P. Riley. 1996. « Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh », *World Development*, 24 (4): 635-653.

- Kabeer, N. 2001. « Conflicts Over Credit: Re-Evaluating the Empowerment Potential of Loans to Women in Rural Bangladesh », *World Development*, 29 (1): 63-84.
- Kato M. P et J. Kratzer. 2013. « Empowering Women through Microfinance: Evidence from Tanzania » *ACRN Journal of Entrepreneurship Perspectives*, 2 (1): 31-59,
- Khandker, S R., G. B. Koolwal et H. A SAMA. 2008. « Benefits of Improving Young Women's Labor Market Opportunities: Evidence from Group-based Credit Programs in Rural Bangladesh », *Part of the background research being undertaken for the World Bank's Adolescent Girls' Initiative aimed at promoting the economic empowerment of adolescent girls and young women in low-income countries* : 1-24.
- Ki J.B, S. Faye, et B. Faye. 2005. « pauvreté multidimensionnelle au Sénégal: une approche non monétaire par les besoins de base », *Cahier de recherche PMMA 2005-05, PEP*.
- Mayoux, L. 2007. « Atteindre les femmes et les autonomiser : défis pour la microfinance », *ADA Dialogue*, (37) : 35-64.
- Pitt, M., S. R. Khandker et J. Cartwright. 2006. « Empowering Women with Micro Finance: Evidence from Bangladesh », *Economic Development and Cultural Change*, : 791-830.
- Roodman, D. et J. Morduch. 2009. « The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence », *Center for Global Development Working Paper*, (174): 1-47.
- Rosenbaum, P.R. et D.B. Rubin. 1983. « The Central Role of the Propensity Score in Observational Studies for Causal Effects », *Biometrika*, 70 (1):41-55.
- Rubin, D.B. 2006. « Matched Sampling for Causal Effects », *Cambridge University Press*, 1-502.
- Rosenbaum, P. R. 2002. « Overt Bias in Observational Studies » *Observational Studies* : 71-104.
- Swain, R.B. et F.Y. Wallentin. 2007. « Does Microfinance Empower Women? Evidence from Self Help Groups in India », *Uppsala University, Department of Economics, Working paper* (24): 1-26.